

## AEPPr et C-CIIP

### Formulaire de demande d'Autorisation de suivre une formation hors canton de domicile

- Une telle autorisation n'est pas automatique, il s'agit d'une décision du ressort du canton de domicile.
- Ce formulaire doit être rempli (et daté) dans l'ordre suivant : 1. Candidat-e 2. Canton de domicile

#### **1. Demande à compléter par le/la candidat-e :**

(*Attention* : remplir toutes les rubriques avant de renvoyer le présent formulaire à votre canton de domicile !)

N° assuré-e AVS :

NOM (en majuscules) : ..... Né(e) le : .....

Prénom : ..... Sexe :  masculin  féminin

Rue : ..... Tél. ou Natel : .....

NP, Localité : ..... E-mail : .....

NOM(S) et Prénom(s) des parents (parents ou alors le dernier détenteur de l'autorité parentale) : .....

Adresse :  identique à l'adresse du/de la candidat-e  
 différente, alors indiquer l'adresse : .....

**Désire acquérir une formation de (appellation officielle) :** .....

Nom et lieu de l'école souhaitée : .....

Type de formation : (cocher / remplir une seule ligne)

- Cours préparatoire (pré-CFC) en école à plein temps
- CFC en école à plein temps :  sans maturité profess. intégrée,  avec maturité profess. intégrée
- Maturité professionnelle post-CFC :  en école à plein temps,  en emploi
- Maturité spécialisée, orientation/domaine : .....
- Maturité gymnasiale (collège, lycée) :  classe régulière,  classe spéciale pour artistes et sportifs d'élite
- Certificat de culture générale :  classe régulière,  classe spéciale pour artistes et sportifs d'élite
- Gymnase du soir (collège, lycée) :  pour maturité gymnasiale,  préparation d'un préalable
- École de culture générale du soir
- Formation commerciale pour porteur de maturité (FCPM)
- Cours propédeutique (pré-HES) :  en école à plein temps,  en emploi
- Compléments de formation en vue de l'accès aux HES
- Passerelle Dubs :  en école de jour,  en école du soir
- Autre : .....

Durée de la formation : ..... Début : ..... Fin : .....  
(en nombre d'années) (mois, année) (mois, année)

Date : ..... Signature du/de la candidat-e : .....

#### **Annexe obligatoire à joindre par le/la candidat-e :**

Candidat-e mineur-e : Une attestation de domicile au nom d'un des parents (document récent, 3 mois maximum).

Candidat-e majeur-e : Un formulaire de données personnelles pour la détermination du canton débiteur (avec la ou les annexes exigée-s).

#### **Remarques :**

Les finances d'écolage, les taxes d'écolage ou les taxes scolaires, facturées le cas échéant par l'école selon ses règles, sont à la charge de l'élève ou de son représentant légal.

Dès la pré-inscription dans une école, le/la candidat-e doit remplir, dater, signer ce formulaire et le transmettre pour traitement dans les plus brefs délais au canton de domicile.

#### **2. Autorisation du canton de domicile / canton débiteur (cf notice jointe) :**

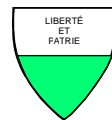
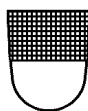
L'autorité soussignée autorise le/la candidat-e à suivre la formation envisagée et s'engage à participer aux frais d'enseignement en versant les contributions intercantionales annuelles AEPPr ou CIIP.

Timbre :

Lieu et date : ..... Signature du canton : .....

**Distribution :** Original :  canton débiteur  
Copies :  candidat-e  école  service cantonal de l'école

**Bases légales :** AEPPr (Accord intercantonal sur les écoles professionnelles du 22 juin 2006)  
C-CIIP (Convention de la Conférence intercantonale latine de l'instruction publique du 20 mai 2005)



**AEP et C-CIIP**

## Notice pour un/une candidat-e souhaitant suivre une formation hors canton de domicile

### Canton de domicile = canton débiteur

- 1) Dans le langage courant, le « canton de domicile » est le canton dans lequel on habite.
- 2) Dans le langage des conventions et des procédures intercantionales, le « canton de domicile » est le canton qui va payer la part cantonale de la formation (intitulée contribution intercantonale). Dès qu'il est déterminé, il est intitulé « canton débiteur », ce qui signifie canton payeur et surtout canton décideur.
- 3) Pour un mineur, le canton débiteur est le canton d'un des deux parents (au choix du candidat). L'annexe à joindre au formulaire sera alors une attestation de domicile établie au nom de ce parent.
- 4) Pour un majeur, c'est le canton déterminé au moyen du « Formulaire de données personnelles pour la détermination du canton débiteur ». Ce 2<sup>ème</sup> formulaire va alors constituer une annexe du 1<sup>er</sup> formulaire.

### Adresses des cantons de domicile (cantons débiteurs) pour l'envoi du formulaire

<b>BE</b>	OSP - Office de l'enseignement secondaire du 2 <sup>e</sup> degré et de la formation professionnelle, Kasernenstrasse 27, Case postale, 3000 Berne 22
<b>FR</b>	SFP - Service de la formation professionnelle Derrière-les-Remparts 1, 1700 Fribourg
<b>GE</b>	<p>si formation en mode e.p.t. (école à plein temps) :</p> <p>DGPO - Direction générale de l'enseignement secondaire postobligatoire, Rue de l'Hôtel-de-Ville 6, CP 3925, 1211 Genève 3</p> <p>si formation en mode dual :</p> <p>OFPC - Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, Rue Prévost-Martin 6, CP 192, 1211 Genève 4</p>
<b>JU</b>	SFO - Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire, Rue du 24-septembre 2, 2800 Delémont
<b>NE</b>	SFPO - Service des formations postobligatoires et de l'orientation, Espacité 1, CP 2083, 2302 La Chaux-de-Fonds
<b>VD</b>	DGEP - Direction générale de l'enseignement postobligatoire, Rue St-Martin 24, 1014 Lausanne
<b>VS</b>	SFOP - Service de la formation professionnelle, Place de la Planta 1, CP 478, 1951 Sion